

MASTER 1

Mention

Direction de Projets ou Établissements Culturels

Responsable pédagogique

Françoise DOCQUIERT



ÉCOLE DES ARTS DE LA SORBONNE

Centre Saint Charles

47, rue des Bergers 75015 Paris

Métro : Lourmel, Charles-Michel, Javel

Bus : 62, 42

www.univ-paris1.fr/ufr/ufr04

L'équipe de direction de l'École des Arts de la Sorbonne

Marie-Noëlle SEMET-HAVIARAS
Directrice

Marco DELL'OMODARME
Directeur adjoint

Catherine Le BAIL-ROUCHOUSE
Responsable Administrative

PRESENTATION MASTER 1

DIRECTION DE PROJETS OU ETABLISSEMENTS CULTURELS

Le Master 1 Direction de Projets ou Etablissements Culturels prépare aux différentes activités de la conception, de la production, de la communication et de la médiation culturelle, déployé sur **deux ans (M1 et M2)**. Il ouvre sur **trois spécialités professionnelles de Master 2 : Sciences et Techniques de l'Exposition, Projets culturels dans l'espace public, gestion des Arts et de la culture**

Le Master 1 offre des cours, séminaires, cycles de conférences et ateliers visant à permettre l'acquisition de connaissances générales et de compétences spécifiques, théoriques et professionnelles, dans les différents secteurs de la conception, de la production, de la communication et de la médiation des arts et des cultures **autour des arts visuels et du spectacle vivant**.

Les Eléments Pédagogiques (EP) du Master 1 sont regroupés en six Unités d'Enseignement (UE) : Histoire et analyse des arts et de la culture ; Politiques et institutions de la culture ; Management de projets culturels ; Médiation et publics ; Projets professionnels ; Communication.

Ces enseignements font l'objet d'approfondissements et de spécialisations dans les trois Master 2 de **la mention Direction de Projets et d'Etablissements culturels**

La professionnalisation est inscrite à tous les niveaux du projet pédagogique et plus particulièrement lors des rencontres professionnelles organisées tout au long de l'année, du voyage d'étude et du stage de trois mois minimum.

MASTER 1 / SEMESTRES 1-2

Direction de Projets ou Etablissements Culturels

Intitulés des UE et des éléments Pédagogiques (EP)	CM	TD	Coef.	ECTS
SEMESTRE 1				
UE : Enseignements génériques			3	6
1 EP Obligatoire Esthétique, art et culture	24	0	3	6
UE Enseignements méthodologiques			4	8
2 EP Obligatoires				
Politiques culturelles et espaces public	24	0	2	4
Découverte des champs professionnels : arts Contemporains	0	24	2	4
Modules de méthodologie à la recherche documentaires	0	2	0	0
Cours optionnels Soutien étudiants non francophones	24	0	0	0
UE Enseignements spécifiques			8	16
4 EP Obligatoires				
Gestion et Administration de projet culturel	0	24	2	4
Droit de la culture	0	24	2	4
Audit systémique d'un dispositif culturel et étude des publics	0	24	2	4
Anglais spécifique	0	18	2	4
Volume semestriel par étudiant	48	116		30

Intitulés des UE et des enseignements	CM	TD	Coef.	ECTS
SEMESTRE 2				
UE Enseignements génériques :			3	6
1 EP Obligatoire EP Esthétique, art et culture	24	0	3	6
UE Enseignements méthodologies			10	20
3 EP Obligatoires				
EP Conception et réalisation d'un projet culturel	36	0	3	6
EP Socio Sémiotique des objets culturels	24	0	3	6
EP Stage et rapport de stage avec suivi pédagogique	0	24	4	8
Modules de méthodologie à la recherche documentaires	0	2	0	0
Cours optionnels Soutien étudiants non francophones	24	0	0	0
UE Enseignements Spécifiques			2	4
2 EP Obligatoires				
Anglais spécifique	0	18	1	2
Tourisme Culturel	0	24	1	2
Volume semestriel par étudiant	84	68		30
VOLUME ANNUEL PAR ETUDIANT	132	184		60

Les activités physiques et sportives, les activités culturelles et la valorisation de l'engagement citoyen peuvent donner lieu à bonification de points.

IMPORTANT

Le parcours Métiers des Arts et de la Culture existe dès la L3. Cette L3 est accessible uniquement sur dossier. Le Master 1 Direction de Projets ou Etablissements Culturels s'inscrit dans la continuité de la licence Métiers des Arts et de la culture, et est également accessible uniquement sur dossier.

Dépôt de candidature entre Mars et Mai
(calendrier et modalités précises disponibles sur le site de l'UFR courant Février)

Examen par une commission pédagogique composée d'enseignants de la filière.

La commission rend un avis favorable ou défavorable autorisant ou non le candidat à s'inscrire à l'Université Paris 1.

Démarches à effectuer par le candidat en cas d'avis favorable :

Au Centre Pierre Mendès France, 90, rue de Tolbiac 75013 Paris

- Inscription administrative (paiement des droits et retrait de la carte d'étudiant) : **juillet**

Au Centre Saint-Charles, 47, rue des Bergers 75015 Paris

- Réunion d'information + retrait programme : début septembre
- Inscription pédagogique en ligne : début septembre

Début des cours : Mi-septembre

Vos études en Master à l'École des Arts de la Sorbonne :

- Les cours ont lieu au : Centre Saint-Charles
- Contrôle continu obligatoire
- Nombre d'années d'études pour obtenir le master 1 : **1**
- Nombre de semestres par année d'études : **2**
- Nombre de semaines d'enseignement par semestre : **12**

En espérant vous retrouver parmi nous à la prochaine rentrée universitaire,

À l'attention des futur(e)s étudiant(e)s :

Vous souhaitez vous inscrire en **Master 1 Direction de Projets ou Établissements Culturels** à l'École des Arts de la Sorbonne de l'Université Paris I, vous trouverez dans ce dépliant la présentation de ce Master ainsi que la liste des enseignements qui y sont dispensés.

Jours et horaires d'ouverture du bureau des masters :

Gestionnaires de scolarité

Bureau 460

01 44 07 84 89 / 90

scolmastA@univ-paris1.fr

scolmastB@univ-paris1.fr

<u>JOURS</u>	<u>MATIN</u>	<u>APRES-MIDI</u>
Lundi	9h30-12h15	Bureaux fermés au public
Mardi	9h30-12h15	14h-16h30
Mercredi	9h30-12h15	14h-16h30
Jeudi	9h30-12h15	14h-16h30
Vendredi	Bureaux fermés au public	14h-16h30

À votre disposition au Centre Saint-Charles :

Rez-de-chaussée : Accueil, Cafétéria, Salle d'exposition, Infirmierie, Tutorat (pour aide méthodologique, labo photo, salle de gravure-sérigraphie)

2^{ème} étage : Bibliothèque d'Arts Plastiques et Sciences de l'Art

3^{ème} étage : Services audiovisuel et informatique

4^{ème} étage : Bureaux administratifs de direction et scolarité

Wi-Fi dans l'ensemble du Centre Saint-Charles